



Paris, le 10 février 2022

Isabelle Sancerni réélue à la tête du conseil d'administration de la Cnaf

Jeudi 10 février, en présence d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, Isabelle Sancerni (CFTC) a été réélue présidente du conseil d'administration de la Caisse nationale des Allocations familiales et Christian Gélis (CPME) élu vice-président.

D'ici la fin mars, l'ensemble des conseils d'administration des 101 Caisses d'allocations familiales sera renouvelé lors d'élections paritaires, assurant ainsi un rôle de démocratie sociale au sein des organismes de la branche Famille.

Procédant à l'installation ce jeudi 10 février du nouveau conseil d'administration de la Cnaf, le secrétaire d'État, Adrien Taquet, a salué les cinq années d'action conjointe au service des familles de France : « *Nous travaillerons ensemble jusqu'au bout à finaliser les réformes que nous avons portées avec vous, et nous travaillerons ensemble jusqu'au bout à soutenir les familles, directement ou par le biais de vos partenaires qui les accompagnent au quotidien partout sur le territoire* ».

Isabelle Sancerni a, quant à elle, évoqué le bilan des quatre dernières années à la tête du conseil d'administration « *qui s'est attaché à servir l'intérêt des familles et à répondre aux attentes des allocataires, avec pour feuille de route la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat pour 2018-2023.* »

Cette mandature** a été marquée par les grands chantiers que sont la réforme du financement des crèches avec les bonus adossés aux conventions territoriales globales, et la création de la prestation de service jeunes pour accompagner les adolescents dans leurs projets, mais aussi par une mobilisation sans précédent de la branche Famille pendant la crise sanitaire.

« *Lors de ces dernières années, marquées par la pandémie mondiale qui a frappé de plein fouet nos allocataires, les Allocations familiales se sont mobilisées comme jamais pour accompagner ses partenaires et les familles durant cette période éprouvante, avec la mise en place d'un filet de sécurité pour le secteur de la petite enfance, poursuivi par le plan Rebond* », a souligné Isabelle Sancerni.

Les missions du conseil d'administration de la Cnaf sont précisées sur le site caf.fr/Presse&Institutionnels/Qui_sommes_nous

Le renouvellement des 101 conseils d'administrations sur le territoire

Comme tous les 4 ans, l'ensemble des conseils d'administration de la branche Famille sera renouvelé d'ici la fin mars 2022. Ils sont composés de représentants des salariés, des employeurs et des familles, ainsi que de personnes qualifiées.

Véritables acteurs de la démocratie sociale au sein de la Sécurité sociale, les administrateurs donnent leur avis sur les politiques menées sur les territoires par les Caf et votent les budgets d'action sociale spécifiques au besoin des populations locales.

*Une photo libre de droits est disponible sur demande auprès du service de presse.

**La brochure « *Le bilan de la mandature du conseil d'administration de la Cnaf 2018-2021* » est disponible sur demande auprès du service de presse.

CONTACTS PRESSE

Virginie Rault
07 78 95 49 90 / 01 45 65 68 84

presse@cnaf.fr

Glen Ouerdane
01 45 65 68 86

